



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU CHEF DE LA DIVISION DENONCIATION ET CONCILIATION

I. CONTEXTE DU RECRUTEMENT

L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) est créée par l'Ordonnance n°2018-594 du 27 juin 2018, ratifiée par la loi n°2020-484 du 14 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institution.

A travers sa nouvelle stratégie, l'Autorité ambitionne d'impulser la construction d'un système de la commande publique moderne et efficace, moteur d'une économie compétitive et inclusive. Pour ce faire, l'ANRMP veut, entre autres, assurer l'excellence opérationnelle sur ses activités métiers et supports.

L'ANRMP s'inscrit résolument dans l'amélioration continue de ces activités. Elle mène plusieurs initiatives, notamment le renforcement et l'exploitation de sa synergie avec les corps de contrôle, les instituts spécialisés et les acteurs de son écosystème. L'Autorité, à travers sa division Dénonciation et Conciliation, va soutenir l'Etat de Côte d'Ivoire dans sa quête de bonne gouvernance.

La Division Dénonciation et Conciliation est donc appelée à jouer un rôle clé en assurant la promotion de la transparence, de l'intégrité et de l'efficacité des marchés publics.

Le présent document décrit les attentes et les responsabilités du poste de Chef de Division Dénonciations et Conciliations au sein de l'ANRMP.

II. DESCRIPTION DU POSTE

- **Titre du Poste** : Chef de la Division Dénonciations et Conciliations
- **Objectif du Poste** : Gérer efficacement les dénonciations, les plaintes et les litiges relatifs aux marchés publics, en assurant un processus équitable, transparent et conforme aux réglementations en vigueur
- **Lieu de Travail** : Siège de l'ANRMP sis à la Riviera 3, Bd Arsène Usher Assouan
- **Type de Contrat** : CDI.

III. RESPONSABILITES ET TACHES PRINCIPALES

Le Chef de Division sera, entre autres, responsable de :

- Recevoir, examiner et traiter les dénonciations et les plaintes liées aux marchés publics, en assurant la confidentialité et la diligence requises ;
- Mener des enquêtes approfondies sur les allégations de fraude, de collusion, de corruption ou d'autres pratiques irrégulières dans le processus de passation des marchés ;
- Coordonner les activités de conciliation et de médiation entre les parties en litige, en vue de parvenir à des solutions mutuellement acceptables ;
- Préparer des rapports d'analyse et de recommandations basés sur les résultats des enquêtes et des médiations, et les présenter aux instances compétentes de l'autorité de régulation des marchés publics.

IV. PROFIL RECHERCHE

- **Formation**

Être titulaire au moins d'un BAC+4 en sciences juridiques

- **Expérience :**

- Justifier d'au moins sept (7) ans d'expérience pertinente et progressive dans le conseil ou l'assistance juridique, le règlement de litiges ou contentieux, ou l'instruction d'affaires juridiques

- **Compétences Techniques**

- Avoir une bonne connaissance des questions juridiques ;
- Avoir une bonne connaissance du droit administratif ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures judiciaires ;
- Avoir une bonne connaissance du droit de la commande publique ;
- Avoir des compétences avérées en enquête, en analyse des données et en résolution de problèmes complexes ;
- Avoir une connaissance approfondie en matière de conciliation ;
- Avoir une capacité rédactionnelle avérée, plus précisément en matière de rédaction de rapport d'analyse et de recommandations ;
- Être capable de construire et de mettre en place une équipe dynamique ;
- Être capable de communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit.

V. QUALITES PERSONNELLES

- Apprécier la nature des dossiers soumis à l'examen (arbitrage ou dénonciation) ;
- Avoir une bonne aptitude à rédiger un rapport d'instruction ;
- Avoir une bonne aptitude à rédiger des décisions à caractère juridictionnel ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint, ...);
- Avoir de la méthode, le sens de l'organisation, des capacités d'analyse et de synthèse
- Diriger une équipe et travailler en transversalité ;
- Définir les priorités et maîtriser les délais ;
- Savoir anticiper, évaluer, comparer.

VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Date Limite de Candidature**

La date limite pour soumettre les candidatures est fixée au **12 mai 2024**.

- **Contacts pour Soumettre les Candidatures**

- Si vous souhaitez faire acte de candidature, veuillez adresser un courriel, avec pour objet obligatoire : « **Chef de la Division Dénonciation et Conciliation** » à l'adresse eyrecrutement@ci.ey.com , un dossier comprenant les éléments suivants :

1. Un CV
2. Une lettre de motivation avec vos prétentions salariales